

Compte rendu rencontre à Matignon sur les retraites du 10 janvier

Le 1^{er} ministre a invité les organisations syndicales et patronales en bilatérale aujourd'hui à propos de la mise en place d'une conférence sur le financement. La CGT a été reçue en fin de matinée.

L'objectif présenté par Édouard Philippe était de présenter des « chiffres » en matière de recherche d'équilibre financier tout en précisant que l'âge pivot était toujours maintenu. (Il est d'ailleurs confirmé dans le projet de loi envoyé ce matin aux administrateurs de la CNAV). Il a confirmé sa volonté de mettre en place une conférence du financement et a souhaité nous interroger sur son périmètre, sa durée et sa composition.

Au-delà d'une présentation technique sans nouveauté et sans grand intérêt, par ses ministres, d'un diaporama dont la majeure partie s'inspire des différents travaux du COR (conseil d'orientation des retraites), cette nouvelle réunion à Matignon témoigne que le gouvernement n'entend pas le mouvement social massif et la majorité de la population qui rejette son projet de système universel à points.

La CGT a rappelé, une nouvelle fois, son exigence du retrait du projet gouvernemental et sa volonté d'ouvrir des négociations, y compris en matière de financement pour améliorer les droits dans le système de retraite actuel.

La CGT a posé les conditions de la tenue d'une réunion sur les financements réunissant les organisations syndicales et patronales sous l'égide du gouvernement.

Il s'agit, en effet de confronter les deux projets et ainsi admettre pour le gouvernement qu'il y a sur la table de négociation face au projet gouvernemental le projet porté par la CGT.

Il faut le faire, sans attendre et ne pas rejeter les éventuelles conclusions de cette conférence au lendemain d'un vote d'une loi actant le principe d'un régime à point dont tout le monde sait maintenant qu'âge pivot ou pas, elle est destinée à faire travailler plus longtemps en baissant les pensions .

Aussi la CGT a proposé que la réunion sur le financement associe ses experts économiques ou des économistes reconnus présentant des propositions proches de celles de la CGT sur les nouveaux besoins de financements (augmentation des salaires, fin des exonérations de cotisations sociales, égalité entre les femmes et les hommes, niveau et qualité de l'emploi privé et public...)

Le 1^{er} ministre a accepté notre proposition et s'est engagé à la fois sur les délais et sur l'expertise de nos propositions de financement.

Enfin, la CGT a rappelé au 1^{er} ministre les règles de déontologie en matière de dialogue social et de respect d'une organisation syndicale et de ceux qui manifestent, puisque ,contrairement, à ce que le gouvernement a communiqué publiquement hier, le projet de loi n'a pas été envoyé à l'organisation (pas plus qu'à celles de l'intersyndicale) mais seulement transmis aux administrateurs des caisses de retraite parmi lesquels il y a des représentants syndicaux. C'est parfaitement inadmissible.

Un décryptage de ce projet est en cours et vous parviendra très rapidement, il comporte bien entendu le maintien de l'âge pivot.